



Oka, le 9 février 2022

À qui de droit,

Le parc national d'Oka a fait la demande pour 4 cadets policiers pour la saison estivale 2022. Les cadets policiers pourront nous aider à patrouiller le secteur de la plage, plus particulièrement la zone où des nudistes sont présents. Comme nous sommes confrontés à une clientèle délinquante dans ce secteur, nous espérons ainsi diminuer les actes de grossière indécence et le non-respect de notre réglementation tel que les feux sur la plage.

Nous procéderons au paiement de la facture dès que celle-ci nous sera envoyée par la municipalité d'Oka. Tel que mentionné dans l'entente avec la municipalité d'Oka, nous nous engageons donc à payer la somme de 20 000\$ pour les 400 heures de travail prévues à l'article 6.1 et la somme de 12 480\$ pour les 480 heures de travail prévues à l'article 6.2 pour la saison estivale 2022.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Directeur général-Parcs nationaux et campings,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "André Despatie".

André Despatie